



Bérat et vous

Direction de la publication: Mairie de Bérat





Ce début d'année 2019 a connu un moment important pour Bérat : l'acquisition par la Commune, le 9 janvier, de l'ancien café-hôtel Zago. Le bâtiment situé en plein cœur du village présente plusieurs atouts, son emplacement et l'espace disponible. Deux atouts majeurs pour accueillir

un magasin d'alimentation générale capable de satisfaire les besoins de chacun de nous. C'est l'aboutissement d'un long travail qui a suscité beaucoup de discussions au sein du conseil municipal qui l'a approuvé à l'unanimité. Reste à transformer l'essai en réalisant les travaux pour une ouverture dans les meilleurs délais.

Bérat est entouré de plusieurs communes où sont déjà implantées des moyennes et grandes surfaces. Beaucoup de Bératais ont l'habitude d'y faire leurs courses. Pour autant, la possibilité de trouver sans se déplacer tous les produits du quotidien évitera des trajets qui au final alourdissent la facture du panier de la ménagère (ou du ménage). Le type de supérette Vival porté par le Groupe Casino garantit un choix varié à des prix très compétitifs. Redynamiser le centre de notre village grâce aux commerces de proximité fait partie des missions de la municipalité. L'ouverture de ce magasin apportera assurément un souffle nouveau bénéfique à tous.

La crise sociale, quoi qu'on en pense, qui a frappé la France ces derniers mois met en exergue les difficultés financières rencontrées par une partie de nos concitoyens. La hausse des coûts des carburants en est finalement que la partie émergée de l'iceberg. Elle touche cependant beaucoup de Bératais qui prennent tous les jours leur voiture pour aller au travail souvent dans l'agglomération toulousaine. Il nous appartient de chercher des solutions pour réduire ces déplacements qui constituent au final une dépense importante dans le budget des ménages. L'action de la municipalité s'inscrit dans cette démarche en développant les services et équipements publics locaux ainsi que l'activité économique à travers, notamment, le commerce de proximité.

Votre maire,
Paul-Marie Blanc



Les photos et illustrations sont publiées sous la responsabilité des auteurs des articles.

Tant en terme de qualité que de droit de reproduction.

Depuis plusieurs années, la municipalité s'est engagée dans une réflexion afin de permettre l'implantation d'une supérette dans le centre de Bérat. Un premier projet privé avait été imaginé sur le site de la cave coopérative qui a été finalement abandonné. En conséquence, le conseil municipal a sollicité en 2017 l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie* pour étudier l'acquisition par la commune de l'ancien café-hôtel Zago situé au cœur du village. Après 18 mois d'études et d'échanges avec divers partenaires, cette acquisition s'est déroulée le 9 janvier 2019.

Un appel d'offre vient d'être lancé pour choisir l'architecte qui pilotera le chantier prévoyant la création d'un commerce de 200 m² dans l'ancien café et de plusieurs logements en rez-de-chaussée ainsi qu'à l'étage. Les travaux pourraient être réalisés courant 2019 et 2020. Des places de parking devant le magasin faciliteront le stationnement de la clientèle.

Le Groupe Casino s'est positionné pour implanter un magasin Vival. Le leader du commerce de proximité en milieu



rural sera en mesure de répondre aux besoins d'une majorité d'habitants qui pourront faire leurs courses sans quitter la commune. La supérette pourra proposer des produits capables de concurrencer l'offre présente sur les communes voisines.

Le choix de racheter ce bâtiment remarquable pour y implanter un nouveau magasin s'inscrit dans la volonté de redynamiser le commerce local. Le conseil municipal a voté à l'unanimité le portage intégral de ce projet. Comme pour la Maison Faure, située juste en face, la commune restera propriétaire du bâtiment et percevra donc les loyers des locataires (commerces et logements).

* voir l'article Etablissement public foncier page suivante.

vival by Casino



Voeux au personnel communal 2019



La cérémonie des vœux du maire et du conseil municipal au personnel communal s'est déroulée le vendredi 25 janvier dans les locaux de l'école maternelle.

En préambule, monsieur le maire après avoir évoqué le plaisir de se retrouver pour cette occasion a énoncé quelques nouveautés pour cette année. Tout d'abord il a justifié le

nombre restreint de présents par la conséquence de la prise de la compétence de l'enfance jeunesse et donc du transfert de son personnel vers la Communauté de Communes Cœur de Garonne. Il a rappelé l'existence du régime de primes semestrielles qui reposent sur une équité voulu par ce conseil municipal et la mise en place d'un nouveau régime indemnitaire répondant à l'acronyme RIFSEEP et qui amènera une nouvelle bonification salariale. Il a rappelé le fonctionnement du service d'action sociale et des avantages qu'il peut apporter aux agents qui s'en saisissent.

Cette année encore, l'assemblée a pu souhaiter la bienvenue à de nouveaux agents qui viennent ainsi compléter ceux qui œuvrent à la qualité du service apporté aux Bératais.

Clôturant son discours en félicitant le personnel, monsieur le maire a invité tous les présents à partager le verre de l'amitié.

Établissement Public Foncier

L'Établissement Public Foncier d'Occitanie (EPFO) est un organisme de l'Etat qui peut dans certaines conditions acheter pour une commune un bien immobilier. Il existait déjà sur la région Languedoc-Roussillon et a été étendu à toute l'Occitanie en 2017. Dès son extension sur notre territoire, nous avons sollicité l'EPFO pour le projet d'acquisition de l'ancien café-hôtel Zago. Bérat a ainsi fait partie des premières Communes de l'ex Midi-Pyrénées à utiliser ce nouvel outil financier public.

Après avoir réalisé toutes les études et conçu un plan de financement, l'EPFO a fait l'acquisition de ce bâtiment pour le compte de la Commune qui lui rachètera ultérieurement, sans plus-value, et avec même une décote financière. Le coût total de l'opération – acquisitions + travaux – est estimé à 900 000 €. Une partie (40 % environ) est directement financée par les subventions de l'Etat, de la Région et du Département, et l'autre par les fonds propres de la Commune, complétée par un emprunt. Ce dernier sera remboursé grâce aux loyers perçus. Le temps de retour sur investissement sera de 11 ans.

La « taille » des arbres et arbustes d'ornement sur la commune

En règle générale, les arbres et les arbustes ne nécessitent aucune opération de taille : ils n'ont nullement besoin de nous pour se développer. Néanmoins, lorsque ceux-ci sont implantés dans le domaine public, ils subissent les contraintes de l'urbanisation et sont victimes d'un environnement qui n'est pas adapté à leur croissance. Par conséquent, les interventions de taille (coupe) des végétaux, qu'elles soient d'ordre sanitaire, de formation ou encore d'entretien, deviennent une nécessité.

Dans le domaine public, certaines tailles peuvent parfois être mal interprétées ou incomprises.

Pourtant, tailler ces végétaux s'avère indispensable. Car, si cette tâche n'est pas réalisée, ces derniers peuvent occulter la visibilité et gêner la circulation des piétons et des véhicules. Parfois, pour une plantation qui présente une physiologie et une tenue biomécanique dégradée, l'abattre constituera une décision inévitable pour préserver au mieux l'intégrité des personnes et des infrastructures.

Ce sont les Services Techniques (ST) qui procèdent à la plupart des coupes (élagage, écimage, etc.). Dans un contexte de participation citoyenne, ils peuvent être amenés à donner des conseils sur le sujet, et, réciproquement, à tenir compte de certains avis. De plus, les ST partagent le fruit de leurs expériences avec les administrés.

En exemple, M. Baraldo (habitant de Bérat) procède



bénévolement depuis quelques années à une taille raisonnée de formation et d'entretien sur les magnolias situés au centre de notre commune.

A ce sujet, les agents communaux tiennent à le remercier pour l'investissement et le temps qu'il consacre pour que ces arbustes se développent de façon majestueuse et continuent à tenir une place prépondérante sur le centre-bourg.

Accueil des nouveaux Bératais

Chaque année, une cérémonie d'accueil est organisée pour les nouveaux arrivants de notre commune. C'est l'occasion pour le maire et son conseil de présenter notre petite ville, ses commerces, ses services et ceux de la Communauté de Communes de Cœur de Garonne. C'est la possibilité, aussi, d'échanges et de questions qui se prolongent durant le convivial pot de l'amitié. Cette année cet accueil aura lieu le samedi 23 mars à 11h à la mairie.

Informations communales

Investir, s'investir : rétrospective 2018 de l'action municipale et de la vie dans notre commune

Pour nos enfants : les écoles

Les écoles et nos enfants sont au cœur de notre village et au cœur des préoccupations de l'action municipale. Des investissements importants ont été réalisés en 2018 dans le but de répondre aux attentes et besoins :



- embellissement et mise en place de décorations de l'école maternelle La clef des champs par les agents communaux



- installation d'un chauffage réversible à l'école élémentaire Foré pour offrir des conditions de travail optimales en hiver comme lors de fortes chaleurs, action menée en lien avec les parents d'élèves.

- installation dans la cour de l'école Foré d'équipements multisports (foot/hand/basket) conformes à la réglementation ;

- mise en place de râteliers et d'abris pour les vélos.

Pour la vie sportive et culturelle

Bérat est riche par son tissu associatif et leurs activités aussi nombreuses que variées :

- pour la plus grande satisfaction des nombreux membres des clubs, les cours de tennis ont été totalement rénovés.



Rappelons que le stade de football avait été inauguré l'année précédente après de très importants travaux réalisés par la Communauté de Communes ;

- pendant trois jours les millions d'auditeurs de France Inter ont découvert Bérat où le

jeu des 1000 euros a enregistré trois émissions en avril dans une salle des fêtes comble. Un public enthousiaste est venu pour soutenir les candidats et voir notre champion local – Jean-Christophe Sanchez – remporter le Super Banco .

- en mai, ce fut la première édition du festival Musiques en Mai-diathèque à destinations des enfants des écoles a été très appréciée.

Le calendrier sportif et culturel à Bérat reste très intense et s'il n'est pas possible de lister tous les événements programmés en 2018, nous



tenons à saluer les associations qui en sont à l'initiative avec la volonté de les soutenir dans leurs projets.

Pour le bien vivre ensemble: marché de plein de vent et cadre de vie

Le marché dominical de plein vent existe depuis 2008 et l'année écoulée a donc marqué ses 10 ans. Bien plus qu'un marché il s'agit aussi d'un moment de rencontres et d'échanges qui anime nos dimanches matin et la place centrale de Bérat.



Pour notre patrimoine: la rénovation de l'église Saint-Pierre

La municipalité s'est engagée depuis plusieurs années pour rénover, dans les règles de l'art, ce monument patrimonial et historique de notre commune pour la conservation de l'édifice.



La reprise de toutes les façades et des couvertures des chapelles s'achèvera dans les prochains mois. Restera la restauration du clocher pour finaliser ce chantier engagé en 2014. Au final plus d'un million d'euros investi dans une enveloppe budgétaire maîtrisée.

Pour fêter Noël : de nouvelles illuminations

De nouvelles illuminations à faible consommation ont éclairé le village pour les fêtes de fin d'année pour



le plus grand bonheur des petits comme des plus grands. Il est prévu de compléter cette mise en lumière avec d'autres éclairages l'année prochaine.



Informations communales

Pour la mémoire et notre histoire: le centenaire de l'armistice

Dans le cadre du Centenaire de la Première Guerre mondiale une commission extramunicipale a regroupé des élus et des Bératais passionnés pour inscrire notre village dans ce moment mémoriel. Une exposition richement dotée a accueilli un large public et les enfants de l'école. Pour célébrer le centenaire de l'armistice les agents communaux ont superbement restauré le carré des soldats de 14-18. La cérémonie fut un moment très intense, où toutes les générations se sont réunies et recueillies dans une atmosphère d'entente et de paix. A cette occasion le nom de chaque enfant du village tombé durant la Grande Guerre a été lu ainsi que des lettres d'époque par les enfants qui ont chanté La Marseillaise dans une ambiance chargée d'émotion.



Pour se projeter vers l'avenir

L'année 2018 s'est conclue avec la concrétisation d'un projet de longue haleine et qui ne fut pas un long fleuve tranquille. Notre engagement pour l'implantation au cœur de notre village d'un commerce d'alimentation est désormais acté : la Commune a décidé de porter un projet ambitieux sans pour autant impacter nos finances et bouleverser le centre-bourg. L'ancien café-hôtel Zagoc, belle bâtisse en briques et style toulousain, a été acquise pour y accueillir une supérette, offrant à la fois un commerce et des services de proximité pour les habitants. De plus des appartements à loyers modérés seront aménagés pour répondre



Agrandissement de la salle des fêtes

à une demande de type de logements avec un souci de justice sociale. D'importants travaux d'urbanisation vont aussi permettre de réaliser des aménagements pour sécuriser, rénover et faciliter les déplacements du quotidien et nous pensons tout particulièrement à nos enfants, aux poussettes et aux personnes à mobilité réduite. Le chemin de Baudéan, la route de Lavernose, le chemin de la Carrère et le chemin Cantin seront concernés par ces travaux. Ils sont réalisés dans

le cadre des compétences intercommunales de la Communauté de Communes Cœur de Garonne. Notre salle des fêtes va aussi être agrandie pour permettre et faciliter le stockage du matériel, ainsi que de se doter d'un espace conforme à la réglementation pour y accueillir le club pétanque. Un autre grand chantier commence aussi à se profiler pour un futur très proche celui de la nouvelle médiathèque qui offrira au centre de notre village un espace moderne et adapté pour accueillir la vie culturelle de notre commune.



Esquisse d'avant-projet de la future médiathèque

Un troisième opérateur mobile sur la commune

Bérat était une exception en matière de couverture mobile puisque Orange, l'opérateur historique, ne couvrait pas ou très mal la commune, vu l'éloignement des antennes environnantes. Les concurrents, SFR puis FREE, offraient déjà leur service depuis quelques années quand ceux qui étaient abonnés à l'opérateur historique s'étonnaient ou se plaignaient de la qualité du service. Dorénavant, notre territoire, grâce à l'implantation d'une nouvelle antenne sur un terrain privé permet d'accéder à tous les services pour les utilisateurs de mobiles ou autres smartphones gourmands en data. Il ne manque donc plus qu'un opérateur pour que l'offre des 4 principaux opérateurs soit complète...



Démarches en ligne

Depuis le 1^{er} février 2019, la mairie de Bérat est raccordée à un bouquet de services en ligne sur le site service-public.fr.

Vous pouvez dorénavant effectuer les démarches suivantes sans vous déplacer :

- Recensement citoyen obligatoire (jeune de 16 ans)
- Demande d'acte d'état civil
- Dépôt de dossier de PACS
- Déclaration de changement de coordonnées

Il vous suffit pour cela de vous connecter au site service-public.fr et d'y créer un compte.



Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

Bérat rend hommage à ses poilus de 14

A l'occasion du centenaire du 11 novembre 1918, la commune de Bérat a souhaité rendre hommage à ses 50 poilus morts au combat. Une exposition était présentée à la salle des fêtes par plusieurs historiens bénévoles. Les élèves de l'école élémentaire et les habitants ont pu découvrir notamment des lettres de soldats envoyées depuis le front à leur famille restée à l'arrière, des objets d'époque, dont certains témoignent du quotidien des tranchées, ou bien des documents d'archive comme les registres de matricules militaires des Bératais morts sur les différents champs de bataille.

Le jour du 11 novembre à onze heures, le carillon de l'église Saint-Pierre sonnait à toute volée comme il y a cent ans suscitant l'étonnement des clients du marché surpris par un tel tintamarre.

Plus tard débutait la commémoration officielle devant le monument aux morts où une foule de plus de 300 personnes s'était massée pour commémorer l'événement avant de se rendre en cortège au cimetière. Là, un moment de recueillement fut observé devant le carré des soldats de la Grande Guerre, restauré par les agents municipaux, où une gerbe fut déposée par Arlette Serveau et Roland Estrade, descendants de soldats enterrés à cet endroit.

Les élèves de CM2 ont lu des extraits de lettres en présence de nombreux parents. Un moment chargé d'émotion avec les récits douloureux de ces hommes plongés dans l'enfer des



tranchées. La Marseillaise jouée par l'Harmonie de Rieumes et reprise en chœur par tous les enfants ponctuait ces lectures.

Autre moment fort, l'énoncé par le maire de Bérat des noms des « 50 enfants du village, morts pour la France » et de rappeler que « 14-18 a planté une baïonnette au cœur de chaque village de France ». Paul-Marie Blanc a chaleureusement remercié la Gendarmerie, les pompiers ainsi que les anciens combattants fidèles à chacune des cérémonies avant de conclure sur une note d'espoir : « que le carillon de 2018 résonne comme un hymne de paix et de fraternité en mémoire des soldats et victimes civiles qui périrent voilà un siècle. »



Je veux faire des travaux pour réduire ma facture énergétique. Qui peut m'aider ?

Vous voulez isoler votre habitation, changer votre ancienne chaudière ou remplacer vos fenêtres. Vous avez entendu parler d'aides financières et de crédits d'impôts mais vous ne savez pas comment vous y prendre. Pour vous aider, une seule adresse : objectifreno.fr et un seul numéro : 05 61 97 34 20.

Le Pays Sud Toulousain qui regroupe trois communautés de communes dont Cœur de Garonne, a mis en place ce service à destination des habitants de notre territoire pour vous informer sur les dispositifs existants et surtout vous accompagner dans vos démarches. Les élus ont ainsi souhaité faciliter la réalisation de travaux qui génèrent de l'emploi local et permettent à de nombreuses familles de baisser leur facture énergétique. Vous pouvez ainsi rencontrer un technicien qui saura vous conseiller gratuitement. Objectifreno.fr est un service public local qui n'a pour but que d'aider les particuliers à réaliser ces travaux. Déjà plus 400 foyers ont pu bénéficier de ce service depuis 2015 sur notre secteur. Alors pourquoi pas vous ?



Objectifreno
VOTRE SERVICE PUBLIC DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Inscription sur les listes électorales

La nouvelle réforme introduite par la loi n°2016-1048 (Répertoire Electoral Unique) supprime la date de dépôt d'une demande d'inscription sur les listes électorales fixée au 31 décembre. Les électeurs pourront s'inscrire toute l'année. En revanche lors d'années d'élections les demandes seront déposées au plus tard le 6ème vendredi précédant un scrutin.

Pour les élections européennes les inscriptions déposées en Mairie seront closes au 30 mars. A cet effet une permanence sera assurée le samedi 30 mars de 10 h à 12h.

Les demandes faites en ligne sur service.public.fr seront acceptées jusqu'au dimanche 31 mars minuit.



Répertoire Electoral Unique

Maison des services au public

Depuis le 05 novembre 2018 une maison des services au public (MSAP) a ouvert ses portes à Rieumes. Elle a pour objectif de vous accompagner sur de nombreuses thématiques de la vie quotidienne : emploi, retraite, famille, social, santé, accès aux droits, etc.

Trois ordinateurs connectés à Internet vous facilitent diverses démarches administratives en ligne.

Ce service se situe au 2^e étage de la maison du tailleur à Rieumes.

Ouverture lundi et mardi de 14h à 18h, mercredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30.

Pour tout renseignement Audrey Galeote vous répondra au 09 67 51 89 96.

Musique en mai-diathèque du 13 au 19 mai 2019

En 2018, la médiathèque avait proposé différentes animations autour du thème « Musique en mai-diathèque », adressées à tous les élèves de l'école élémentaire, et organisé des concerts tout public.

Pour 2019, afin que le maximum d'enfants bératais bénéficie de ces animations découverte de la musique, la médiathèque renouvelle « Musique en mai-diathèque » pour deux classes de CP et deux de CE1 et l'élargit à l'école maternelle. Elle proposera aussi deux concerts tout public. Une chorale des enfants de l'école maternelle, dirigée par les enseignants, intégrera un concert de l'orchestre d'harmonie.

C'est donc l'occasion de faire découvrir aux enfants des instruments de musique traditionnels et originaux et de leur donner la possibilité de les manipuler.

Lundi 13 mai « Le jardinier des sons » installera ses instruments à la maternelle et le mardi 14 mai à la salle des fêtes pour l'école élémentaire, pour faire manipuler les instruments et proposer un conte musical.

L'orchestre d'harmonie de Rieumes proposera jeudi 16 mai deux ateliers à l'école maternelle « découverte d'instruments » et clôturera la matinée avec un mini concert.

Elle jouera également un concert dans la salle des fêtes avec une chorale d'enfants des élèves de l'école pour un spectacle tout public le vendredi 17 mai à 18h30. Réservez la date dans vos agendas !

Pour faire découvrir la musique et la danse latino, l'orchestre de « Oyeme-salsa » proposera un concert tout public lors du marché de Bérat le dimanche 19 mai matin. Des danseurs de salsa viendront faire une démonstration qui animera la place du village. Nous vous y attendons nombreux.



Association Attrait des Arts

L'association Attrait des Arts vous souhaite une bonne et heureuse année 2019.

L'année 2018 s'est terminée dans la joie et la bonne humeur avec une récompense aux 25èmes Automnales de Cazères et le repas de Noël.

L'année écoulée a été riche en succès avec une exposition annuelle très réussie. Des expositions extérieures ont permis de remporter des prix notamment pour Claudine qui obtenait celui du public à Verfeil. L'exposition à Salies du Salat dans le hall des Thermes a été très appréciée par Mr Le maire et le président de l'Office du tourisme qui nous ont donné leurs encouragements et félicitations pour continuer à transmettre l'art de façon amateur. Puis, fin octobre, à la salle Campagn'Art l'exposition sur les Vieux Outils, présentée par Roger Bernard sculpteur, a remporté un succès inattendu avec un public, curieux, venu nombreux, découvrir ou redécouvrir ces outils du passé. Au mois de décembre, les adhérentes ont participé aux 25ème Automnales de Cazères sur le thème Cuisine et Saveurs du Monde. Le maire de la Commune de Cazères, a remis le 1er prix à l'une d'entre elles, pour son tableau : préparation du café en Ethiopie. Pour cette nouvelle année, l'association Attrait des Arts vous



attend à son exposition annuelle qui aura lieu les 6 & 7 avril à la salle des fêtes sous le thème : Les Femmes du Monde. Les artistes peintres Sylvie Abadie, Françoise Calleja et le sculpteur Claude Cavin seront les invités d'honneur. Au mois de mai, aura lieu le concours de dessins, qui s'adresse à tous les Bératais, avec, pour thème : un Bératais dans l'espace. La remise des prix de ce concours aura lieu au mois de juin pour l'anniversaire du marché de plein vent. En partenariat avec la médiathèque de Bérat des heures de lecture sont offertes aux seniors de la résidence La Prade, salle Bacquié, plusieurs projets sont à l'étude : expo sous le thème de la Saint Valentin, théâtre, diffusion de film, lectures à plusieurs voix. Ces après-midi récréatives s'adressent aussi aux Bérataises et Bératais. L'atelier peinture enfant sera animé pour la seconde fois au mois de février par Isabelle Rodriguez.

Vous pouvez nous retrouver sur notre site : www.attraitdesarts.com



Le coin des archives

Le canal de Saint-Martory

B érat est traversé par le canal de Saint-Martory, d'où l'eau de la Garonne est déviée, et dont l'histoire remonte à la première moitié du XIXe siècle.

Sous la Monarchie de Juillet (1830-1818) il est prévu de construire un canal « qui partant de Toulouse, où il s'embrancherait sur le canal du Midi et sur le canal latéral à la Garonne inférieure, remonterait la vallée de cette rivière. Le but de ce canal serait d'abord d'établir des transports faciles entre Toulouse et les vallées des Pyrénées, et ensuite de jeter les eaux abondantes sur les vastes plaines de la Garonne, exposées tous les ans à de longues sécheresses qui ruinent l'agriculture. » Une loi du 31 mai 1846 accorde même la somme de 12 millions de francs pour le réaliser entre Toulouse et Saint-Martory. Le régime de Louis-Philippe est emporté par la Révolution de 1848 et avec lui le projet de canal. C'est finalement en 1866, sous le Second Empire, que la dé-



Saint Martory, usine Barthier et prise du canal

cision est prise, par un décret impérial du 16 mai 1866, de construire le canal. La concession est attribuée pour 50 ans à la compagnie anglaise General irrigation and water supply company of France limited. Les 71 kilomètres de l'ouvrage sont achevés en 1876. A cette époque Bérat était un village où les vignes occupaient une grande partie des terres agricoles et l'eau du canal était destinée à l'irrigation du nord du département. Concession à perpétuité du Département depuis 1927, il sert notamment pour l'irrigation, permet de maintenir le débit de la Louge et du Touch, alimente 4 usines de production d'eau potable dont Cazères, Le Fousseret et Lherm, ainsi que les lacs de Peyssies. De nos jours le canal a été très profondément réaménagé et modernisé mais à Bérat il reste un témoignage des anciennes infrastructures en brique : les ponts situés route de Carbonne et chemin du milieu.



Ancien pont du canal route de Longages

Le compoix restauré

Compoix ? qu'est-ce que c'est ?

La taille royale, impôt annuel et permanent, est instaurée en 1439. Fixée et répartie entre les circonscriptions du royaume par l'administration centrale, elle est, dans les pays d'états comme le Languedoc auquel appartient Bérat, répartie entre les communautés. Dans chaque communauté, la part que doit chacun est calculée en fonction de ses biens. Pour ce faire, il est établi un document qui recense les biens appartenant à chaque propriétaire et leur attribue une valeur en fonction de la qualité de la terre, c'est le degré. Ce document, établi par un arpenteur juré, ancêtre de notre cadastre, se présente sous la forme d'un registre qui est la photographie du territoire de la communauté au jour de son établissement, c'est le livre de compoix ou tout simplement le compoix.

Les archives municipales de Bérat possèdent un compoix de 1715 qui était en très mauvais état, du fait des manipulations très fréquentes dont il a pu faire l'objet. Il est composé de 230 pages, mesure 49,5 x 34,5 cm et fait 7,5 cm d'épaisseur. Afin de conserver ce document très précieux pour l'histoire de notre commune, il a été décidé de procéder à sa restauration. C'est aujourd'hui chose faite. Grâce à l'excellent travail réalisé par l'Atelier du Patrimoine de Bordeaux, le compoix de Bérat, habillé de neuf, vient de réintégrer sa place sous la cote 1G1.



info diverses

Bienvenue sur la commune

Certains professions ont un cadre légal bien défini quant aux informations les concernant. La municipalité de Bérat souhaite donc la meilleure installation à ces nouvelles venues dont voici les publications :

Podologue/Pédicure

Madame Jessica Condessa-Trillot Pédicure Podologue vous annonce la cession de son cabinet, 104 route de Longages 31370 Bérat, à compter du 1^{er} Février 2019, Son successeur est Madame Marion Texier pédicure podologue: tel 05.34.48.55.47.

Kinésithérapeute

Depuis septembre 2018 Mme Ornella Gires officie en qualité de masseur kinésithérapeute DE à la Maison de Santé de Bérat. A la demande elle pratique aussi au domicile. Vous pouvez la contacter au 07 71 06 76 67.

Chorale la Clef des Chants

La Clef des Chants vous souhaite une merveilleuse année musicale 2019 avec beaucoup de joie et de bonheur.

Nous recrutons en permanence toutes bonnes volontés désireuses de s'essayer au chant choral. Vous aimez chanter et bouger, mais votre salle de bain est trop petite ?

Alors, rejoignez La Clef des Chants, vous serez accueilli(e) chaleureusement, accompagné(e) par vos voisins de chorale et guidé(e) par la patience de notre chef de chœur Julie Briend.

Aucune formation musicale n'est requise ni nécessaire, on se laisse guider, l'oreille s'acclimata, la voix se fait, on se laisse porter puis... emporter ! Et vous n'imaginez pas le bien que cela fait !!!



Notre répertoire couvre principalement les chants du monde, mais s'ouvre aussi à la chanson française. Voix d'hommes particulièrement bienvenues (ténors, barytons, basses)

Un cours de découverte vous sera offert, sans aucun engagement ni frais. Nos répétitions ont lieu chaque jeudi soir, hors vacances scolaires, de 20H15 à 22H30, ancien CLAE, route de Rieumes, derrière la mairie.

Contactez-nous au 06/13/52/49/04 (Mme D'Eugenio) ou 06/77/18/28/84 (Mr Forgeau).

A bientôt.

US Bérât football

Le samedi 22 Décembre l'US Bérât organisait le gouter de Noël pour les jeunes de l'école de foot. Les jeunes des catégories U6 à U13 ont eu la surprise de voir le Père Noël arriver avec une hotte bien remplie (ballon, gourde, casquette, ...). L'après-midi s'est terminé autour de quelques bûches et boissons avant des vacances bien méritées.



Galette des rois à La Prade



Pour l'Épiphanie le dimanche 6 janvier 2019, en accord avec le CCAS de la mairie de Bérât, la participation du groupe des Châlets, un goûter festif a été partagé à la salle commune Paul Baquié de la Résidence avec l'organisation de Sandrine et ses amis. Un après-midi d'échange et de convivialité pour le plus grand bonheur de tous.

Culture, loisir, bien vivre en Savès

L'association « CLBVS » a proposé le lundi 07 janvier 2019 une après-midi évasion à la salle des fêtes de Bérât. Mme Haas et Mr Guignard nous ont amené en Asie Centrale à travers leurs carnets de voyage. Le film a été suivi d'un épisode questions réponses qui nous en a fait connaître plus sur ces contrées lointaines.

Un dépaysement conclu par le partage de la galette des rois.

Soixante dix personnes y ont participé et sont reparties enchantées.

Noël des M'AME

Un grand merci à notre belle équipe pour l'investissement.

Un grand merci à vous, parents, enfants d'avoir poussé la porte de l'Avent.

Nous espérons que vous êtes partis ravis vers le mois de Décembre,

Que la nouvelle année vous portera sans plus attendre,
Vers ce que vous aimez, que vous pourrez rêver
Car pour tenir encore, l'Amour est réconfort.



Réalisation des agents techniques de la commune

US Bérat pétanque: une saison bien remplie

La pétanque de Bérat vient de clôturer sa saison 2018 lors de l'assemblée générale du 08 décembre.

Une année très intense et conviviale où les 49 licenciés et les 36 adhérents ont pu participer à une multitude de manifestations (17 organisées cette année à Bérat).

Un programme très chargé (lotos, repas, challenges, concours, rencontres amicales avec nos amis de Castelnau-Picampeau et Longages, échanges avec la boule lyonnaise de Rieumes...) qui a attiré beaucoup de monde.

Côté sportif, nos représentants boulistes ont participé à plusieurs concours qualificatifs (Cazères, Rieux-Volvestre, Auterive...) ainsi qu'au Challenge de l'Amitié. Les résultats encourageants montrent que les pétanqueurs de Bérat commencent à se faire connaître, arborant leur nouvelle tenue sponsorisée par le bureau de tabac presse loto de Bérat, que nous remercions chaleureusement pour leur soutien financier.



Le clou de l'année pour le club restera encore une fois le voyage de 2 jours organisé dans la région bordelaise, les 22 et 23 septembre. La cinquantaine de participants (dont 8 amis de Castelnau Picampeau) a passé un moment inoubliable au Cabaret l'Ange Bleu à Gauriaguet où le repas et le spectacle les ont tenus en haleine pendant 5 heures. Puis direction vers un producteur de crémant de Bordeaux avec dégustation oblige. Nuitée à l'hôtel Ibis de Bordeaux gare. Après une courte nuit, départ pour Bazas où le club local de pétanque nous attendait pour des parties amicales très animées. Nous

tenons à remercier particulièrement Mr Ducos président de l'U.S. Bazadaise et son équipe pour l'organisation de cette journée mémorable et nous souhaitons les recevoir un jour à Bérat pour poursuivre une amitié naissante.

Comme chaque année, le retour fut animé, et le groupe décide de se séparer après un dernier repas à la salle des fêtes de Bérat, autour de notre Maire P. Marie Blanc, qui nous offrit une belle surprise : la chanson de la « Pétanque à Bérat » qu'il venait de composer. Merci à lui. Nous essaierons de l'apprendre et de l'interpréter le mieux possible lors de nos futurs rassemblements.



Pour préparer la saison 2019, les participants à l'A.G. ont élu le bureau suivant :

- Président : Mr Hélin Claude
- Vice-président : Mr Lavergne Elie
- Secrétaire : Mme Arnaude Christiane
- Secrétaire adjoint : Mr Zuanet Michel
- Trésorier : Mr Pons Philippe
- Trésorier-adjoint : Mr Pasquier Loïc

Cette assemblée générale a souligné le dynamisme et la convivialité de notre club et a reconduit dans sa totalité le bureau et son conseil d'administration.

Un grand merci à Mme Fournes Emilie, notre graphiqueuse, qui cède le poste de la vice-présidence à Mr Lavergne Elie. De nouvelles responsabilités l'appellent au bureau de la fédération. Si vous voulez rejoindre notre association, contact au :

Usbpetanque.31@gmail.com ou 06.24.48.86.58 Mr le Président

L'Espace Jeunes de Bérat: dispositif CLAS

Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité: Il s'adresse à tous les CM2 et les collégiens.

Qu'est-ce que le CLAS ?

Mis en place par la Communauté de Communes, le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité est un dispositif permettant d'offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants et les jeunes ont besoin pour mieux réussir leur scolarité.

L'Espace Jeunesse de Bérat est agréé, conformément à la Charte nationale de l'accompagnement à la scolarité signée par les Ministères de l'Éducation nationale, de la Famille, de la Jeunesse et des Sports...

Cela se traduit par la mise en place d'ateliers qui ont lieu chaque semaine et sont articulés autour de trois axes :

- Accompagnement aux devoirs ;
- Ateliers d'ouverture culturelle ;
- Accompagnement à la parentalité.

Un temps sur le travail scolaire

- Relire et comprendre des énoncés, des leçons...
- Utiliser des outils : dictionnaires, Bescherelle, outils numériques, l'Environnement Numérique de Travail (ENT) ;
- Envisager des méthodes et des approches pour soutenir le jeune ;
- Favoriser l'entraide dans le groupe ;
- Organiser le travail dans le temps...

Un temps d'ateliers variés

- Pour favoriser la concentration ;
- Pour développer l'application ;

Vie associative

- Pour promouvoir l'estime de soi ;
- Pour apprendre les règles de vie en collectivité ;
- Pour alimenter la motivation ;
- Pour comprendre l'utilité du travail scolaire...

La collaboration avec les établissements scolaires

- Une orientation effectuée par l'école et motivée par l'enseignant ;
- Un suivi tout au long de l'année ;
- L'accompagnement à la scolarité est une des réponses

pour soutenir votre enfant : parlez-en à l'enseignant de votre enfant, ou contactez-nous.

Les séances

Les séances CLAS se déroulent à l'Espace Jeunes
Pour les enfants scolarisés en CM2 : deux séances hebdomadaires les mardis et jeudis de 16h15 à 17h45. Un accompagnement est prévu dès la sortie des classes.

Pour les collégiens : deux séances hebdomadaires les mardis et jeudis de 17h30 à 19h00.

30 ans du Tennis Club de Bérat

Après une bonne saison 2018 et l'excellente qualité du tournoi open de juin, et la rénovation des courts, la saison 2019 s'annonce comme une bonne saison.

Cette année n'est pas une année ordinaire pour notre club. En effet, celui-ci soufflera cette saison ses trente bougies et nous souhaitons bien le fêter comme il se doit.

Réservez d'ores et déjà votre samedi 18 mai 2019, une journée animée vous attend avec des animations tennistiques à destination de tous les publics, des jeux gonflables pour les plus jeunes et une buvette pour tous car nous avons commandé le soleil.



Les vainqueurs du tournoi open 2018

La journée se prolongera par une soirée orientale avec couscous dans les assiettes et danseuses orientales sur scène. Une soirée dansante jusqu'à l'aube pour les plus vaillants clôturera la fête.

Pour rester dans le domaine sportif, deux sorties sont organisées. La traditionnelle visite au tournoi des Petits As à Tarbes fin janvier surtout destinée aux plus jeunes et une sortie lors des demi-finales de l'Open sud de France à Montpellier, le 9 février, pour les ados et adultes en collaboration avec le TC Gimont. 24 personnes sont inscrites pour cette opération. Bien sûr, le club a inscrit plusieurs équipes jeunes et adultes en challenge Edouard Touquet et en Trophée régional Caisse d'Epargne. Pour les jeunes débutants, des plateaux seront organisés avec les clubs environnants.

Le 9 juin le club participera à l'opération Fête nationale du Tennis, les animations mises en place ce jour-là sont ouvertes à tous, adhérents ou non, licencié ou non, venez nombreux taquiner la petite balle jaune.

Et pour clôture l'année, le maintenant traditionnel tournoi open aura lieu du 11 au 30 juin, comme les années précédentes, nous espérons y accueillir des joueuses et joueurs sud-américains.

L'inscription au club peut se faire toute l'année, renseignement sur <http://www.tennisberat.fr> ou par mail : tennis-club-berat@fft.fr

CapBéraTrail organisé par l'APEEB



Grâce aux bénéfices récoltés lors de l'édition 2018 du CapBéraTrail, l'APEEB a offert un spectacle aux élèves de l'école maternelle. Le jeudi 20 décembre, les enfants de la maternelle ont pu assister au spectacle de Noël qui les a fait voyager jusqu'en Russie à la découverte de mots russes et aussi des "matriochka" les fameuses poupées russes. Cette représentation a ravi aussi bien les enfants que les enseignants !

Toujours grâce aux bénéfices, l'APEEB a permis aux classes de l'école élémentaire de s'équiper en dictionnaires.

Malgré le froid, forte du succès de l'édition 2018 avec près de 450 participants (coureurs, randonneurs et enfants), l'APEEB renouvelle la manifestation sportive cette année.

Le 4^{ème} CapBéraTrail aura lieu le dimanche 17 mars 2019, avec le même choix de parcours, ouverts à un large public : trois courses chronométrées de 17km, 10km et 5km, une course 5km non chronométrée, deux randonnées de 10km et 5km et la course enfant de 1 km. Toutes les informations sont disponibles sur notre site : www.apee.com.

Les profits de la journée iront à nouveau aux écoles de Bérat. Que vous soyez coureur ou randonneur, régulier ou occasionnel, venez vous joindre à nous pour partager une matinée sympathique et dans la bonne humeur !

Nous avons également besoin de bénévoles pour signaler les différents parcours : indiquer le sens de la course ou se mettre aux intersections de routes pour assurer la sécurité des coureurs par rapport aux automobilistes. La manifestation ne pourra pas se dérouler dans de bonnes conditions sans une grande équipe de signaleurs ! Si vous souhaitez la rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter via l'adresse contact@apeeb.com.



Cap BéraTrail 2019

Infos pratiques

Mairie

1, place de l'hôtel de ville – 31370 Bérat
Tél : 05 34 47 87 00 – Fax : 05 34 47 87 10
Email : mairie@berat.fr

Ouverture au public :

- Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30
 - Le mercredi après-midi de 14h00 à 18h00
 - Les 1^{ers} et 3^{èmes} samedis de chaque mois de 9h à 12h.
- Permanence téléphonique :
Du lundi au jeudi de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 17h00.
Le vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 16h00.

En cas d'urgence, en dehors des horaires ci-dessus, soir et weekend, numéro d'astreinte: 06.08.96.43.40

Médiathèque municipale :

1, place de l'hôtel de ville – 31370 Bérat
Tél : 05 34 47 87 17 – Fax : 05 34 47 87 10
Email : mediatheque@berat.fr

Ouverture au public :

- Mardi de 15 h00 à 18h30
- Mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h
- Jeudi de 16h à 18h30
- Samedi de 9h30 à 12h30

ALAE Élémentaire :

4, place de l'église – 31370 Bérat
Tél : 05 34 47 87 12
Email : al2.berat@cc-coeurdegaronne.fr

ALAE Maternelle :

295, Rue du moulin à vent – 31370 Bérat
Tél : 05 62 11 57 13
Email : al.berat@cc-coeurdegaronne.fr

ALSH (Accueil Loisirs Sans Hébergement – extra scolaire
- Centre de Loisirs)

295, Rue du moulin à vent – 31370 Bérat
Tél : 05 62 11 57 13
Email : al.berat@cc-coeurdegaronne.fr



Associations bérataises

- A.M.E** (Théâtre), Claude BOYER 05 61 91 07 87
AIGUILLER VOS IDEES, Virginie VAZE 06 31 96 11 81. ai-guillervosidees@sfr.fr
Amicale du 3° âge, Jean BAQUIÉ 05.61.91.84.20
APEEB (Parents Elèves Ecoles Bérat), Jessica TRILLOT, 06.65.52.46.52 contact@apeeb.com
Ass Gymnique de Bérat, Catherine CERISIER, 06.88.16.07.85 <http://assoberat.wix.com/assogymdanseberat> gymdanseberat@gmail.com
Attrait des Arts, (Écriture lecture sculpture peinture et stop motion) Rolande BOUCHE 06 82 21 02 60 www.attraitdesarts.com, attraitdesarts.berat@gmail.com
BERAT QUAD 31, Frédéric GUEDES 06 37 274 275
C'Line(association culturelle, fonds rversés à la recherche sur les maladies rares et le cancer) Anaïs LABROUSSE 06.08.90.94.70 www.belair31.fr, clubbelair31@gmail.com
CALIKAT (danse country), Catherine PRADES 06.13.29.56.74
LA CLEFS DES CHANTS, Marie-Christine D'EUGENIO 06 13 52 49 04, mc.deugenio@gmail.com
Les Petits Pas (assistantes maternelles) Laurie SCHMITT 06.72.11.38.59, lespetitaspas31370@gmail.com
CLUB PHOTO BIS, William MASSIAS 05.61.91.97.18 www.fotobis.fr
COMITE DES FETES, Émilie FOURNES, 06.20.88.08.96, cdf.berat31370@gmail.com
Randonnées EQUI TABLES, Cécile LEDUC 06 84 35 18 54
ET VIE DANSE, (Danse) Sandrine MONNARD 07.82.31.71.79 Site: Et vie Danse contact@etviedanse.org
LA GRAINE QUI Pousse (Association de soutien à la parentalité), Nathalie LAUGIER 09.53.35.15.15, contact@lagrainequipousse.com
LANKHAOS, (jeux en réseau) Léa DAYGUES Mail: lan-khaos@mail.nost.biz
M 'AME, (ass culturelle d' animation pour les enfants) Christelle Rey 06 22 78 19 02 reynicochris@gmail.com
TENNIS CLUB DE BERAT, Alain LARGE 06 86 75 95 86 www.tennisberat.fr, mail tennis-club-berat@fft.fr
SAVES PATRIMOINE, contact Bérat Yvan DUPUY 05.61.91.86.88
SYMPHONIE, M. MÉDARD Tel: 06 66 85 59 74 Mail: viking3@free.fr
USB Union Sportive de Bérat Football, Francis VIDAL 05 61 91 97 70, 06 11 45 50 53, <https://usberat.footeo.com>, vidfranc@wanadoo.fr
USB Pétanque, Claude HELIN 06.24.48.86.58 usbpetanque.31@gmail.com

